



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Commune de Silly

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Vous êtes invité(e) pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 14 mars 2022 à 20h00 en la Salle du Conseil - Place Communale 18 à 7830 Silly.

Le 03/03/2022



Le Directeur général,
Christophe Huys



Le Bourgmestre,
Christian Leclercq

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

INFORMATIONS LEGALES

2. Approbation par le SPW moyennant réformes du budget communal de l'Exercice 2022-Information

ENVIRONNEMENT

3. ASBL Contrat de Rivière Senne - Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (années 2022 à 2024)

TAXES - REDEVANCES

4. Règlement-taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité pour l'exercice 2022 - Approbation

PATRIMOINE COMMUNAL

5. Acquisition définitive de deux terrains appartenant à la société Haute Senne Logement afin de créer une maison de village à Hoves- Approbation
6. Modification de la convention entre l'Asbl SillySports et la Commune - Approbation

INFORMATIQUE

7. Ratification de la délibération du Collège communal du 22 février 2022 en réponse à l'appel à projets de la Région wallonne "Accord on pylons" 2021

HUIS-CLOS

PERSONNEL ENSEIGNANT

8. Démission des fonctions d'un maître de seconde langue.
9. Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un maître de citoyenneté.
10. Réaffectation définitive d'un maître de seconde langue.
11. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
12. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
13. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
14. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
15. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 9 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice maternelle.
16. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 15 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
17. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 22 février 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
18. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 1er mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
19. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 1er mars 2022, concernant la désignation d'une institutrice primaire.
20. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 1er mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
21. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 1er mars 2022, concernant la prolongation de la désignation d'une institutrice primaire.
22. Ratification de la délibération du Collège communal, en date du 1er mars 2022, désignant une institutrice primaire.